

# Compte-rendu du conseil du CREA - 5 octobre 2021

Le conseil se tient par visioconférence. La séance commence à 12h30.

Présents : Christine Berthin-Murphy, Anne-Marie Paquet-Deyris (à partir de 13h), François Cusset (12h45), Martine Sekali, Laurence Gervais, Françoise Král, Yan Brailowsky, Hugo Chatellier, Myriam-Isabelle Ducrocq, Michaël Roy, Laetitia Sansonetti, Naomi Toth, Atheena Johnson, Julien Brugeron

Procurations : Camille Debras à Yan Brailowsky

Absents / Excusés: Serge Chauvin

|   |          |
|---|----------|
| <b>Renouvellement du conseil du CREA</b>                                      | <b>1</b> |
| <b>Etat du budget 2021, Budget prévisionnel 2022</b>                          | <b>2</b> |
| <b>Examen des demandes de financement</b>                                     | <b>2</b> |
| <b>Réorganisation de quelques groupes du CREA</b>                             | <b>3</b> |
| <b>Logo du CREA</b>   | <b>3</b> |
| <b>Research Fellowship du CREA (mois d'invités) et échange avec UT Austin</b> | <b>3</b> |
| <b>AAP UPN, UPL, ArTeC, Labex...</b>  | <b>3</b> |
| <b>Accueil des doctorants et des mastérants, parrainage des mastérants</b>    | <b>4</b> |
| <b>Organisation des mastérielles et des doctoriales</b>                       | <b>4</b> |
| <b>Questions diverses</b>   | <b>5</b> |

## 1. Renouvellement du conseil du CREA

Suite au départ de plusieurs membres, plusieurs postes sont à pourvoir au conseil du CREA. Est nommée au titre du Collège B : Flore Coulouma.

Le conseil va organiser un appel à candidatures pour le Collège A et le vote se fera par correspondance (au sein du Collège A). Plusieurs collègues avaient déjà été sondés. Pour maintenir l'équilibre disciplinaire du conseil, la direction du CREA avait contacté Charlotte Gould, qui était disposée à siéger au conseil.

Une élection doit également être organisée pour renouveler partiellement la liste des représentants des doctorant.e.s après le départ de Nour El Houda Ali et Amelha Timoner. 2 représentant.e.s doivent être élu.e.s. Un appel à candidatures sera envoyé en octobre et l'élection par correspondance suivra.

## 2. Etat du budget 2021, Budget prévisionnel 2022

Au 5 octobre 2021, le CREA dispose de 21 411,02€. Cette somme est ventilée comme suit :

10 579,67 € Fonctionnement

6 100,87 € Equipement

2 299,35 € Cotisations

2 431,13 € Rémunérations

Les choix budgétaires pour le restant de l'année civile privilégieront les événements prévus en 2021 et les remboursements de missions des membres précaires, puis des membres titulaires.

Pour ce qui est de l'équipement, le conseil propose d'équiper le CREA en matériel informatique et en consommables pour les pauses (percolateurs, etc.). Le reliquat éventuel permettra d'acheter du matériel pour des membres du CREA (doctorants et titulaires).

L'université a adopté un nouveau système de répartition du budget recherche pour 2022 qui a avantagé le CREA qui obtient une majoration de 20% (la hausse maximum pour 2022, pour ne pas pénaliser trop lourdement les centres dont les dotations sont en baisse). Le budget sera donc en hausse en 2022. Il passe de 63,187.30 € en 2020 à 72,016.40 €.

Les critères retenus : 80% de la dotation globale attribuée en fonction des effectifs 2020-2021 (EC titulaires UPN + chercheurs CNRS hébergés à UPN) + 20% de la dotation globale attribuée en fonction du taux de soutenance sur 3 ans (de 2018 à 2020).

Le CREA est le 3e plus gros centre de recherche de l'université après EconomiX et ArScAn, qui sont toutes deux des UMR CNRS. Mais ces autres centres obtiennent aussi plus de financements au travers de contrats de recherche.

Dans les prochaines années, nous aurons plus de contrats doctoraux, mais la tendance de l'établissement penche vers le principe que tous les doctorants doivent être financés pour pouvoir s'inscrire en thèse.

## 3. Examen des demandes de financement

Un fichier détaillant les sommes attribuées est circulé auprès du conseil. Les demandeurs seront automatiquement informés de la décision du CREA.

Rappel : les missions (participation à un colloque, etc.) ne sont pas examinées par le conseil. Un crédit annuel de 800 € est mis à disposition des membres du CREA. Par expérience, cette somme est budgétairement soutenable. 5 missions de recherche (en bibliothèque, travail de terrain, etc.) sont également financées à hauteur de 700 € chaque année pour l'ensemble du CREA.

Deux questions émergent à l'examen des demandes de financement :

- Les missions: jusqu'ici 5 missions par an étaient financées par le CREA; or les demandes d'aide au financement de missions présentées par les membres du CREA sont de plus en plus nombreuses et les montants demandés sont de plus en plus élevés. Une réflexion va s'engager quant à la répartition (par discipline? Selon quels critères? selon quel calendrier de dépôt de demande? )
- L'encadrement de ces demandes : une réflexion va s'engager sur les critères d'évaluation de ces demandes qui pourraient prendre en compte leur intégration à un montage de projet de recherche dans le cadre d'une demande de financement (ANR, ArTeC, etc.)

#### 4. Réorganisation de quelques groupes du CREA

Suite au départ de certains collègues et aux remarques faites dans le dernier rapport d'évaluation HCERES une réflexion va s'engager afin de repenser les synergies entre certains groupes de recherche ainsi que l'architecture d'ensemble de certaines branches du CREA. Cette réflexion permettra non seulement d'anticiper en amont la prochaine évaluation HCERES mais aussi de déployer des collaborations transversales ponctuelles dans le cadre de montages de projets de recherche (ANR, Artec, etc.)

Une prochaine réunion du conseil permettra de faire un état des lieux des groupes existants. Des discussions seront menées au sein de chaque groupe pour voir s'il faut faire évoluer ou non la structure des groupes et des projets interdisciplinaires existants.

#### 5. Logo du CREA

La graphiste a fait de nouvelles propositions qui sont examinées en séance. Après discussion, le conseil décide de mettre fin aux discussions avec la graphiste car aucune proposition ne convainc, et de demander au service communication de l'université de nous faire une proposition.

#### 6. Research Fellowship du CREA (mois d'invités) et échange avec UT Austin

Le comité devra réfléchir au profilage d'un fellowship et à la façon de diffuser le profil recherché. Il faut au préalable vérifier les conditions administratives posées par ce système.

Il faudra réactiver l'échange avec UT Austin après une année de césure au cours de laquelle le support de poste a été prêté au département de portugais. Un des obstacles pour le bon fonctionnement de l'échange est la venue du/de la collègue d'UT Austin, qui n'est pas payé à hauteur du salaire US, et qui n'est pas suffisamment bien accueilli.e (aide pour l'installation, trouver un logement, organiser la scolarisation d'enfants, etc.). Une des solutions serait que chacun garde son salaire, mais il faudrait prendre en compte la question de l'assurance maladie, gratuite en France, mais très coûteuse aux Etats-Unis. Il faut demander au département de formaliser la méthode de gestion de l'échange et le choix des collègues qui y participent.

Discussion sur qui est responsable de l'échange d'Austin: actuellement, le département et l'UFR. Il faudrait que les RI participent à la gestion de l'accord, sans pour autant retirer la primeur de l'échange aux anglicistes, car le support de poste est en 11e section.

#### 7. AAP UPN, UPL, ArTeC, Labex...

Les membres du CREA sont encouragés à répondre aux appels à projet (AAP). Cela permet d'obtenir des financements spécifiques, tout en encourageant les collègues à diversifier et renforcer leurs réseaux scientifiques. Pour le CREA, cela a également un intérêt stratégique à long terme, car à brève échéance le dépôt de dossiers (notamment de type ANR, EU grants) sera considéré comme un indicateur d'attractivité et de productivité (sic) du centre. Si un.e membre du CREA envisage de soumettre un projet, il est important de contacter Elise Heizmann et la direction du CREA, car l'université a mis en place plusieurs cellules

permettant aux collègues de monter des dossiers plus rapidement sans se noyer dans la paperasse.

Elise Heizmann a créé un site qui permet de retrouver de nombreux appels à projets :  
<https://parisnanterrefr.sharepoint.com/sites/BoiteoutilsAppuila Rechercheetaupilotage/SitePages/Veille-aux-appels-%C3%A0-projets.aspx>

À noter : les prochaines dates butoir :

Labex PasP et EUR ArTeC / Appel à projets Recherche Création, 11 octobre:

<https://recherche.parisnanterre.fr/labex-pasp-et-eur-artec-appel-a-projets-recherche-creation-1025109.kjsp?RH=1578047966112>

UPL / Appel à projets recherche 2022: 15 octobre

<https://recherche.parisnanterre.fr/upl-appel-a-projets-recherche-2022-1023924.kjsp?RH=1578047966112>

Labex Les passés dans le présent / Appel à projets de recherche 2021: 18 octobre

<https://recherche.parisnanterre.fr/labex-les-passes-dans-le-present-appel-a-projets-de-recherche-2021-1025165.kjsp?RH=1578047966112>

## 8. Accueil des doctorants et des mastérants, parrainage des mastérants

Afin de favoriser les liens entre jeunes chercheurs et intégrer davantage la formation master à la recherche doctorale, des parrainages seront proposés autour de sujets ou aires géographiques; ils pourront prendre la forme de journées d'études organisées par les doctorants et mastérants (dans le cadre de l'UE "participer à la vie du laboratoire" ou "s'investir dans son université"). Les membres du comité doivent réfléchir aux modalités de la mise en œuvre de ces parrainages.

## 9. Organisation des mastérialles et des doctoriales

En 2020-2021 des mastérialles ont été organisées dans un contexte universitaire difficile, après plusieurs mois d'enseignement "en distanciel". Cette expérience a permis d'ébaucher des échanges entre mastérants par-delà les frontières géographiques et disciplinaires. Les membres du conseil ont réfléchi à l'opportunité de la reconduction de mastérialles couplées à des doctoriales au début de l'année 2022, afin de mettre en lien les deux publics, de présenter aux mastérants une ouverture vers le doctorat mais aussi d'initier les jeunes chercheurs du CREA à un travail en équipe et en réseau.

Le comité a discuté des modalités de mise en place de ces mastérialles (recherche de collègues dans les différentes disciplines, date, mise en œuvre, etc). Il faudra s'assurer de convier tous les enseignants qui interviennent en master et de prendre le temps d'organiser les choses. Il faut veiller à encourager davantage la participation des étudiants, y compris dans l'organisation de ces journées (participation prévue par la maquette de Master, EC "Participation à la vie du laboratoire").

On peut prévoir des mastérialles en début de S2, et une présentation formelle à la fin du S2. La semaine de la science en septembre pourrait être une occasion pour présenter qq chose, notamment par les doctorants.

Afin de mieux intégrer les étudiants de master aux activités du CREA, les responsables du master vont envoyer un message à tous les inscrits en Master pour les encourager à s'abonner à la liste du CREA.

## 10. Questions diverses

L. Sansonetti souhaiterait qu'il y ait des formulaires distincts pour les différents types de demandes (colloque, publication, mission). YB a voulu harmoniser la procédure de soumission de demandes pour faciliter leur traitement, et n'a fait qu'un seul modèle en phase test. Il est possible de distinguer les procédures et les formulaires en fonction du type de demande, et YB a commencé à créer des formulaires conditionnels.

FK soulève la question de la durée d'affiliation statutaire au CREA suite à l'obtention du doctorat. Cette durée qui était jusqu'ici de trois ans pourrait être modifiée dans certains cas et selon certaines conditions afin notamment de maintenir le pied à l'étrier de jeunes chercheurs actifs qui n'auraient pas encore trouvé de postes (notamment dans des disciplines qui offrent très peu de postes au recrutement).

J. Brugeron souhaite informer les doctorant.e.s de la possibilité de financement de matériel informatique. En fonction des crédits disponibles en fin d'exercice, des achats seront possibles dès que le nouveau marché informatique sera disponible (le 25 octobre).

FK rappelle que le CREA a renouvelé l'affiliation à IFWL (Institute for World Literature) qui permet à 2 doctorant.e.s de participer à une *summer school* de Harvard.

L'ODJ étant épuisé, la séance se termine à 15.15.

Prochaine réunion: fin novembre pour parler de l'organisation CREA + organisation des doctorales/mastérielles.